

>> SUAP-FM-17

Attelle modulable



Définition-Description

L'immobilisation à l'aide d'une attelle modulable limite les mouvements d'un membre traumatisé, diminue la douleur et prévient la survenue de complications.



Les attelles modulables en alliage, doublées de mousse (type ALUFORM R) se composent :

- Une armature en aluminium ou autre alliage.
- Un rembourrage assuré par une mousse épaisse.
- Une enveloppe en polystyrène dont la face au contact du membre est lavable.
- Des bords rabattables permettant de former une gouttière.
- Un système de fixation par sangles auto-agrippantes.



Indications

Les attelles modulables sont utilisées pour assurer l'immobilisation du coude, de l'avant-bras et du poignet pour le membre supérieur et du genou, de la jambe et de la cheville pour le membre inférieur.



Risques et contraintes

La réalisation d'une immobilisation d'un membre traumatisé à l'aide d'une attelle peut provoquer une mobilisation de celui-ci si la procédure de mise en place n'est pas respectée et entraîner douleur et complication, cutanées en particulier



Utilisation



Immobilisation du membre supérieur à l'aide d'une attelle modulable

La mise en place est réalisée au minimum par deux équipiers

Equipier 1

- Maintenir le membre blessé au niveau de l'articulation sus et sous jacentes au traumatisme, jusqu'à la mise en place d'une attelle.



Equipier 2

- Choisir l'attelle adaptée (longueur convenable) et lui donner la forme.
- Placer l'attelle contre le segment traumatisé en prenant soin d'englober l'articulation sus et sous jacentes.
- Rabattre les côtés de l'attelle pour lui donner la forme d'une gouttière.



Equipier 1

- Soutenir le membre blessé et déplacer ses mains pour maintenir l'attelle contre le membre.



Equipier 2

- Maintenir l'attelle en position à l'aide des sangles auto-agrippantes.
- Maintenir, si nécessaire, l'ensemble, à l'aide d'une écharpe simple nouée autour du cou.
- Vérifier la qualité de l'immobilisation et l'état de l'extrémité du membre (chaleur, coloration, pouls, motricité, sensibilité).



L'immobilisation du membre inférieur à l'aide d'une attelle modulable

L'attelle modulable est utilisée pour les immobilisations du membre inférieur (genou, jambes, chevilles).

La mise en place est réalisée au minimum par trois équipiers

Equipier 1

- Choisir l'attelle adaptée (longueur convenable) et lui donner la forme.



Equipiers 2 et 3

- Maintenir le membre blessé au niveau de l'articulation sus et sous jacentes au traumatisme jusqu'à la mise en place de l'attelle.



Equipiers 2 et 3

- Soulever de quelques centimètres, tout en exerçant une traction progressive mais douce au niveau de la cheville, le membre inférieur pour permettre le passage de l'attelle.



Equipier 1

- Glisser l'attelle sous le membre traumatisé en prenant soin d'englober l'articulation sus et sous jacentes.



Equipiers 1 et 2

- Déposer le membre sur l'attelle et le maintenir sans relâcher la traction.

Equipier 3

- Rabattre les côtés de l'attelle et le volet d'extrémité du pied pour lui donner la forme d'une gouttière.



Equipiers 1 et 2

- Soutiennent le membre blessé et peuvent alors déplacer leurs mains à l'extérieur de l'attelle pour la maintenir.
- Fixer l'attelle à l'aide des sangles auto-agrippantes.
- Vérifier la qualité de l'immobilisation et l'état de l'extrémité du membre (chaleur, coloration, pouls, motricité, sensibilité).



Entretien / Maintenance

- Désinfecter selon le protocole de désinfection en vigueur au SDIS 42.
- Vérifier, de manière journalière, le bon état des attelles modulable.



Points clés

- L'immobilisation est correcte si :
- Le segment blessé et les articulations sus et sous jacentes sont immobilisés par l'attelle,
- L'attelle est correctement fixée et ne risque pas de se desserrer progressivement,
- La douleur ressentie par la victime diminue,
- Aucun signe de compression n'apparaît après la mise en place (circulation d'aval correcte).



Critères d'efficacité

La mise en place d'une attelle immobilise la fracture et diminue la douleur.